

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 07/02/2020

Cette assemblée générale s'est tenue en téléconférence telle que prévue dans les statuts. L'assemblée générale est ouverte à 18h00.

Présents.

- Grégoire Leclercq
 - Frédérique David
 - Kathryn Smyth
 - Stéphanie Gainebé
 - Adrian Brown
 - Mélanie Démeraux
 - Laetitia Vanoye
 - Nathalie Parmentier
- Représentés
- Aude Baranoski absente a donné pouvoir à Frédérique David

Monsieur Grégoire LECLERCQ préside l'assemblée en sa qualité de Président de l'association. Il désigne comme secrétaire Mme Frédérique David.

La feuille de présence, arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, permet de constater que les membres présents ou représentés possèdent plus de la moitié des voix. L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut ainsi valablement délibérer.

Ordre du jour

- Transformation de l'association en association d'utilité publique
- Fermeture du livret A à la société générale et ouverture d'un livret A au crédit Mutuel
- Création d'une section utilisateurs de plateforme
- Validation des comptes 2019 et affectation du résultat 2019

La FNAE change d'organisme bancaire et transfère ses comptes de la société générale vers le crédit mutuel. À cet effet, la trésorière sollicite auprès de l'assemblée générale une demande de fermeture du livret A à la Société générale et d'ouverture vers le Crédit Mutuel. Elle expose également les démarches associées à cette demande.

La FNAE souhaite créer une section utilisateurs de plateforme au sein de la fédération pour accompagner et défendre ses utilisateurs.

Il est ensuite procédé au vote des résolutions.

Première résolution : transformation de l'association en association d'utilité publique

Résolution adoptée à l'unanimité des présents

Deuxième résolution : ouverture d'un livret A au crédit Mutuel

Résolution adoptée à l'unanimité des présents

Troisième résolution : création d'une section utilisateurs de plateforme

Résolution adoptée à l'unanimité des présents

Dernière résolution : affectation du résultat 2019

L'association a dégagé un résultat débiteur en Année N – 1 de 2 718,81 € dont l'affectation en « Report à nouveau » a été décidée par l'assemblée générale du 7 février 2020

Résolution adoptée à l'unanimité des présents

L'assemblée générale des membres délègue tous pouvoirs à la trésorière à l'effet de procéder aux formalités légales nécessaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Mr Grégoire LECLERCQ

LE Secrétaire
Mr Adrian Brown



La trésorière
Mme Frédérique DAVID

